



Je soussigné (e) :

demande l'inscription de M Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Fonction (**important**) :

Grade :

Ancienneté dans la fonction :

Mail :

Nom et adresse de l'organisme :

Tél : Fax :

Au stage :

..... Référence (ex : MP 01) :

Lieu : Période du : au

Titre du signataire :

Date et signature

Cachet

Convocation

Le ou la stagiaire recevra la convocation dans un délai de 15 jours avant le début du stage à l'adresse (si différente) :

.....

.....

Mail :

Facturation

La facture d'un montant deeuros sera adressée dès la fin du stage à l'adresse de facturation (si différente) :

.....

.....

Tél :

MERCI DE PHOTOCOPIER CE BULLETIN ET DE LE RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE

CFPA - CENTRE DE FORMATION DE PERFECTIONNEMENT ET D'ASSISTANCE

10 RUE DES BOULETS - 75011 PARIS

Tél : 09 50 59 46 44 - 06 36 92 23 38

email : info@cfpa-formation.fr - www.cfpa-formation.fr

brigitte.bourdet@cfpa-formation.fr

CONDITIONS GENERALES

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être signé par une personne habilitée. Dès réception de celui-ci, nous vous adressons une confirmation d'inscription.

TARIFS

Le tarif de chaque formation est indiqué sur le programme. Le C.F.P.A est exonéré de TVA.

CONVOCAION

Le ou la stagiaire recevra 15 jours avant le début de la formation une convocation qui lui précisera le lieu de la formation et les horaires.

CONVENTION, ATTESTATION, FACTURE

Al'issue de la formation, le CFPA adresse au service désigné dans le bulletin d'inscription, une attestation de présence et la facture. Sur simple demande le CFPA établit une convention de formation.

ANNULATION

Si le CFPA est contraint de reporter ou d'annuler une session, le stagiaire ou le service prescripteur en sera informé par mail. Le CFPA doit impérativement être informé par mail de tout report ou annulation d'inscription. Cette opération doit intervenir avant le 10^{ème} jour précédant le début du stage. A défaut la totalité des frais sera réglée. Le remplacement d'un stagiaire peut toujours être effectué sans frais..